

		
MAR 24		
	16 0	0
	---	---
	33 0	0
MER 25		
	18 0	0
	---	---
	33 0	0
JEU 26		
	19 0	0
	---	---
	32 0	0
VEN 27		
	18 0	0
	---	---
	33 8	8
SAM 28		
	19 0	0
	---	---
	32 3	3
DIM 29		
	19 0	0
	---	---
	31 4	4
LUN 23		
	18 0	0
	---	---
	31 4	4

Cette semaine :

- *Mildiou*
- *Black-rot*
- *Oïdium*
- *Botrytis*
- *Vers de la grappe*
- *Cicadelle verte*
- *Flavescence dorée*
- *Divers*

Stades phénologiques

La majorité du vignoble est au stade fermeture de grappe. La véraison progresse très lentement quelques grains vérés sont observés sur Gamay et Duras en situations précoces. Quelques dégâts de grêle sont observés en divers secteurs.

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

De nouvelles taches apparaissent toujours sur jeunes feuilles. Du rot brun est aussi sorti ponctuellement sur grappes de Merlot et Mauzac. La maladie continue sa progression.

Préconisations

De nouvelles pluies sont annoncées pour le week-end, protéger vos vignes tant que la véraison n'est pas effective.

* 200g à 400g de cuivre métal par hectare

Si vous avez des sorties de tâches, appliquez :

* *Prevam Plus, Essen'ciel, Limocide, huile essentielle d'orange douce* à 0,8% (6 applications max) **biocontrôle**

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

Alternative

Mise en œuvre de la prophylaxie.

A retenir

Restez couvert!

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations :

Une sortie de symptômes est observée sur grappes. Ces attaques restent sporadiques mais très intenses (cf photos ci-après).

Préconisations

Restez couverts sur les épisodes pluvieux à venir tant que la véraison n'est pas atteinte.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Restez couverts en cas d'orages



Symptômes de black-rot observés depuis le 19 juillet sur le vignoble de Gaillac (CA81)

OIDIUM

Analyse de risque

Observations :

Quelques symptômes d'oïdium sur baies sont toujours observées sur des parcelles sensibles. Les cépages concernés sont Chardonnay, Muscadelle, Gamay, Mauzac, Sauvignon et Duras.

Préconisations

A part sur les parcelles très sensibles et avec symptômes, les traitements peuvent être stoppés pour les parcelles ayant atteint la fermeture de grappe complète.

A retenir

Fin de couverture pour les parcelles saines.

BOTRYTIS

Analyse de risque

Observations

De nombreux symptômes de botrytis sont observés sur parcelles avec de forte charge et au coeur des grappes "pignées". Les perforations de vers de grappe peuvent aussi engendrer du botrytis.



Symptômes de botrytis juillet 2018 (CA81)

Préconisations

Pour limiter les attaques de botrytis, il faut éviter toute attaque de vers de la grappe et d'oïdium. Il faut aussi éviter les entassement de grappes.

L'effeuillage est aussi efficace pour limiter les attaques de Botrytis. Les résultats les plus positifs s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "Nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Alternatives

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage.

A retenir

Aérer la zone des grappes

VERS de la GRAPPE

Analyse de risqueObservations

Nous sommes entre deux vols.
Des perforations sur baies, en quantité parfois importantes, sont observées. Les larves présentes sont maintenant des larves de stade L5 (larve âgée).

Il est important de faire un comptage, y compris sur certaines parcelles confusées, afin d'anticiper la G3.

Préconisations

La gestion de la 3^{ème} génération s'anticipe en effectuant un comptage des perforations en fin de G2, **le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes.**

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Dénombrer les perforations et changer les capsules.

CICADELLE VERTE

Analyse de risqueObservations :

Les larves sont en progression et en quantité parfois importante.

Ce ne sont pas les adultes qui piquent et provoquent des grillures mais les larves.

Préconisations

Démarrer la protection avec des argiles.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire **dès l'apparition des premières larves.**

A retenir

Présence des larves estivales. Surveillez vos parcelles

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risqueObservations

Les symptômes illustrés ci-dessous sont apparus en cours de semaine dernière. Les 1^{ers} adultes de *Scaphoideus titanus* ont été piégés.

Symptômes de Flavescence dorée - juillet 2018 (CA81)

Préconisations

Vous devez observer vos parcelles et vous référer au Bulletin Spécial Flavescence Dorée du 06 juillet 2018, afin de savoir si vous êtes sur un secteur à risque.

Les larves ne sont plus présentes dans les parcelles: stoppez les traitements!

A retenir

Observez vos parcelles et coupez les pieds atteints dès détection

DIVERS

Erinose : des symptômes sont toujours observés sur jeunes feuilles.

Esca : de nombreux cas d'apoplexie sont observés sur Braucol et Duras.

Symptômes **d'échaudage** sont observés de manière importante, notamment sur Gamay et Loin de l'oeil.



*Symptômes d'échaudage - juillet 2018
(CA81)*

Attention à respecter les délais avant récolte (DAR)

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin le 31 juillet 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

